Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 029-212901631-20260616-CCAS_2026_004-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE PLEYBER CHRIST

Centre Communal
d'Action Sociale de
Pleyber-Christ
Siège : Mairie
Square Anne de Bretagne
tél : 02.98.78.41.67

L'an **deux mil vingt-six le 16 juin à 18 heures,**

La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Pleyber–Christ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien KERGUILLEC.

En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

Étaient présents : Marcel SCOUARNEC, Jean-François CROGUENNEC, Annick LARGANT, Aurélie BONTHONNEAU, Céline PERON, Claire LAFOSSE, Julien KERGUILLEC, Christine SOVRANO, Gaëlle GUIHART, Maryvonne BRETON, Martine DILASSER

Date de la convocation :
10/06/2026

Absents :

Le Centre Communal d'Action Sociale, réuni sous la présidence de Julien KERGUILLEC,
Vu l'article L 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article R 2321-1 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024

Vu le vote du budget primitif 2026

Objet :

Fongibilité des crédits

Considérant que la commission administrative peut déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à procéder sur l'exercice 2026 à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

- HABILITE le Président à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Julien KERGUILLEC

